

# Le Centre Hospitalier Territorial Gaston-Bourret recrute des hépato-gastroentérologues

[Consulter la fiche de l'établissement dans l'Annuaire FHF](#)

[Visiter le site internet de l'établissement](#)

## Site géographique de l'offre

**Centre Hospitalier Territorial Gaston-Bourret**

110 Bld J. Wamytan - 98830 DUMBEA BP J5

98849 NOUMEA



---

<b>Spécialité :</b> hépato- gastroentérologie	<b>Contrat(s) :</b> Assistant spécialiste; PH temps partiel; Remplaçant	<b>Descriptif</b> Assistant/PH	Dès que possible
---	--	-----------------------------------	---------------------

## Descriptif

Le CHT Gaston-Bourret de Nouvelle-Calédonie recrute internes, assistants et PH **HGE** et offre l'opportunité de vivre une expérience professionnelle et personnelle dans un cadre de vie remarquable que cela soit pour quelques mois ou années voire pour toute une carrière.

Le CHT est un centre hospitalier de 562 lits et places comprenant un service de réanimation, récent (2017), situé en bord de mer dans un cadre arboré agréable.

Différentes périodes de contrats peuvent être proposées selon les disponibilités des praticiens, le temps de se familiariser avec l'établissement et le service,

Le salaire, indexé en Nouvelle-Calédonie, est fonction des titres et de l'ancienneté.

Le billet d'avion est pris en charge par notre établissement.

Un petit plus : la Nouvelle-Calédonie est située à proximité de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

## LE SERVICE D'HGE :

- 3.5 postes de médecins équivalent temps plein + médecins généralistes selon l'effectif de spécialistes
- Internes de spécialité et de médecine générale
- 14 lits d'hospitalisation conventionnelle en médecine polyvalente à orientation HGE
- Une structure d'hospitalisation de semaine et d'hospitalisation de jour de médecine et d'oncologie
- Plateau technique d'endoscopie avec possibilité d'endoscopie interventionnelle et écho endoscopie

## CONDITIONS D'EXERCICE :

Pour remplir les conditions d'exercice en Nouvelle Calédonie, le candidat doit fournir :

- L'attestation d'inscription à l'ordre en métropole
- L'attestation de conformité du diplôme de médecin à l'article 24 de la directive 2005/36/CE ;

- L'attestation de conformité du diplôme de médecin spécialiste à l'article 25 de la directive 2005/36/CE

(Pour postuler à cette offre vous devez être titulaire d'un diplôme de médecine)

**Personne à contacter :** [recrutement.medecins@cht.nc](mailto:recrutement.medecins@cht.nc)